

Communiquer en Italien - Niveau 2 - Intermédiaire

Objectifs :

Décrire avec des expressions simples des événements ou une expérience

Parler de ses aspirations et de ses ambitions

Savoir argumenter et expliquer ses intentions et ses opinions

Savoir raconter une histoire brève, la trame d'un livre ou d'un film en faisant ressortir les points essentiels et décrire ses impressions.

Public concerné et prérequis :

Tout public

Etre capable de communiquer et se faire comprendre avec des messages simples en Italien (Niveau débutant) et/ou avoir participé à la formation "Communiquer en Italien - Niveau 1 Débutant"

Nombre de participants minimum : 6

Intervenant(s) : FLORIT Alexia

Qualification des intervenants :

Formatrice en italien expérimentée auprès d'adultes et d'enfants depuis 17 ans

Bilingue italien depuis l'enfance et diplômée d'une licence de lettres et civilisation italienne

Moyens pédagogiques et techniques :

Projection d'un support numérique sur grand écran

Ecoute de supports audio

Exercices et prises de parole

Durée de la formation : 36 heures.

Nombre de participants maximum : 12 stagiaires.

Programme :

Se présenter et inviter quelqu'un à faire quelque chose

Exprimer ses sentiments, son opinion, son accord, son désaccord ainsi que ses doutes

L'emploi des mots étrangers dans la langue

Savoir parler des différences culturelles

La civilisation italienne dans le monde

Savoir parler de problèmes majeurs et des grandes villes

Savoir orienter une personne

Faire une réclamation, s'excuser et se justifier

S'exprimer et adapter son langage en fonction des moyens de communication

Faire des comparaisons, donner des explications, exprimer sa préférence, son intérêt ou désintérêt Porter un jugement, faire des suggestions

Modalités d'évaluation des acquis :

Réalisation d'exercices

Evaluation par contrôle continu (Méthode NUOVO ESPRESSO ou Méthode DIECI - ALMA Edizioni)

Sanction visée : Attestation de fin de formation

Matériel nécessaire pour suivre la formation :

Bloc note - Stylo (Mise à disposition en salle)

Accessibilité aux personnes à mobilité réduite et/ou en situation de handicap :

Etablissements conformes à la réglementation accessibilité de 5ème catégorie type W + L (Article R.111-19-33 du code de la construction et de l'habitation).

Site MARSEILLE : 4ème étage avec ascenseur / Site SIX-FOURS : rez-de-chaussée

Entretien individuel et confidentiel avec le Réfèrent Handicap ARAPL Provence et Var

Adaptations organisationnelles, matérielles et pédagogiques possibles

Taux de satisfaction de la formation : 94% des stagiaires satisfaits*

* Période de référence : année 2022

Conditions tarifaires :

Adhérents ARAPL Provence et Var

Tarif HT : 408,33 €

Tarif TTC (TVA 20 %) : 490,00 €

Non-adhérents ARAPL Provence et Var

Tarif HT : 600 €

Tarif TTC (TVA 20 %) : 720 €